

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC LE VAL-SAINT-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE VAL-JOLI**

Procès-verbal des délibérations de la séance régulière du conseil de Val-Joli, tenue au lieu habituel au 500, route 249 à Val-Joli, le lundi 2 mars 2015 à 20h00 sous la présidence du maire, Monsieur Rolland Camiré.

Sont également présents, les membres du conseil, Messieurs Sylvain Côté, Philippe Verly, Gilles Perron, Raymond Côté, Stéphane Robidas et madame Josiane Perron.

Madame Julie Brousseau, la directrice générale est aussi présente.

Le tout formant quorum conformément aux dispositions du Code Municipal.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée s'est ouverte à 20h00.

2015-03-025 ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté, appuyé par le conseiller Philippe Verly et résolu à la majorité des conseillers présents que l'ordre du jour tel que présenté.

1. **Ouverture de l'assemblée**
2. **Constatation de régularité et de quorum**
3. **Lecture et adoption de l'ordre du jour ***
4. **Approbation des procès-verbaux**
 - 4.1. Approbation du procès-verbal de la séance régulière du 2 février 2015 *
5. **1^{ere} période de question du public**
6. **Correspondance ***
 - 6.1. Tournoi Bantam Remerciement pour l'Édition 2015
 - 6.2. Ministre des Transports Réponse à notre résolution Sauvons Postes Canada
 - 6.3. FCM Réponse à notre résolution Sauvons Postes Canada
 - 6.4. Cour municipale Remise mensuelle – Décembre 2014
 - 6.5. La Presse Article du 29 octobre 2015
 - 6.6. Médial L'importance de valoriser l'assignation temporaire
 - 6.7. Fleurons du Qc Invitation à rejoindre la grande famille des Fleurons
7. **Finance**
 - 7.1. Autorisation des comptes *
8. **Règlementation (S/O)**
9. **Administration**
 - 9.1. Sonic – Modification à la Politique de crédit de la Coop fédérée *
 - 9.2. Autorisation de participation à une conférence Web pour la Directrice générale – Les attestations de conformités *
10. **Urbanisme**
 - 10.1. Dérogation mineure no 2015-1 – Lot 3 677 852, Route 143 *
 - 10.2. Demande à la CPTAQ – MRF dans une fosse – Mario Vaillancourt *
 - 10.3. Dépôt du plan de Projet résidentiel rue Girard *
11. **Voirie**
 - 11.1. Devis pour l'achat d'un camion 10 roues *
 - 11.2. Devis pour l'achat d'un pick-up *
 - 11.3. Achat de la laveuse à pression *
12. **Affaires nouvelles et suivi**
 - 12.1. Renouvellement des affiches au Parc du Rang 10 *
 - 12.2. Salon Info-Aînés 2015 – Demande de commandite *
 - 12.3. Raccordement de 2 secteurs de Val-Joli au réseau d'aqueduc de la Ville de Windsor – Volet 1.0 du programme d'infrastructure municipale (PRIMEAU) *
 - 12.4. Demande de raccordement à l'aqueduc de la Ville de Windsor *
13. **Rapport des Comités**
 - 13.1. Régie Incendie
 - 13.2. Loisirs
 - 13.3. Environnement
 - 13.4. Trans-Appel
 - 13.5. Urbanisme
 - 13.6. Mairie
14. **2^e période de question du public**
15. **Levée de l'assemblée**

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2015-03-026 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 2 FÉVRIER 2015

Il est proposé par le conseiller Gilles Perron, appuyé par la conseillère Josiane Perron et résolu à la majorité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance régulière du 2 février 2015 soit adopté tel que présenté.

PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Béliveau souligne à titre informatif, qu'il aurait été mis au courant dans le passé que le MTQ considérait que le coin de la route 249 et du Rang 10 était une zone contaminée.

CORRESPONDANCE

La correspondance a été déposée à la table du conseil et étudiée par les membres du conseil qui ont demandé les suivis nécessaires. Le dépôt de la correspondance aux archives tel que souhaité par le conseil est proposé par le conseiller Sylvain Côté.

2015-03-027 ACCEPTATION DES DÉPENSES ET COMPTES À PAYER

Attendu que la directrice générale et secrétaire-trésorière a remis avant, la séance régulière du conseil, les factures, les chèques et les feuilles de temps pour étude, aux membres du conseil responsable de leurs vérifications ainsi qu'une liste des comptes à payer à tous les membres du conseil;

Il est proposé par la conseillère Josiane Perron, appuyée par le conseiller Sylvain Côté que les comptes à payer et les chèques émis selon la liste transmise à chaque membre du conseil soient acceptés et/ou payés tel que suivants.

SALAIRES

Les chèques salaires pour la période du 1^{er} au 28 février 2015 représentent un total de 13 065,03\$.

INCOMPRESSIBLES DU MOIS DE FÉVRIER 2015

N° déboursé	N° chèque	Lot	Date	N°	Nom	Description	Montant
201500098			2015-02-05	28	HYDRO-QUEBEC		197,89 \$
201500091			2015-02-06	68	RECEVEUR GENERAL		1 750,41 \$
201500092			2015-02-06	67	MINISTRE DU REVENU		4 120,61 \$
201500093			2015-02-06	745	FIDUCIE DESJARDINS		938,27 \$
201500094 (l)			2015-02-06	8	CARRA		415,53 \$
201500095			2015-02-13	781	COOPTEL		44,79 \$
201500096			2015-02-13	4	Bell Canada		170,49 \$
201500097			2015-02-13	28	HYDRO-QUEBEC		657,45 \$
201500099			2015-02-17	964	TELUS		70,36 \$
201500100			2015-02-19	723	AXION		68,93 \$
201500101			2015-02-26	494	VISA DESJARDINS		330,51 \$
Total des chèques émis							8 765,24 \$

COMPTES À PAYER EN DATE DU 2 MARS 2015

N° déboursé	N° chèque	Lot	Date	N°	Nom	Description	Montant
201500102 (I)	4727		2015-03-03	14	COOP DES CANTONS		39,47 \$
201500103 (I)	4728		2015-03-03	15	ADMQ		735,75 \$
201500104 (I)	4729		2015-03-03	32	INFOTECH DEVELOPPEMENT		896,81 \$
201500105 (I)	4730		2015-03-03	39	RÉGIE INTERMUNICIPALE		757,00 \$
201500106 (I)	4731		2015-03-03	41	MRC LE VAL-SAINT-		31 931,23 \$
201500107 (I)	4732		2015-03-03	45	PRAXAIR INC		174,70 \$
201500108 (I)	4733		2015-03-03	60	PIECES D'AUTO BILODEAU		385,60 \$
201500109 (I)	4734		2015-03-03	62	VILLE DE WINDSOR		18 288,83 \$
201500110 (I)	4735		2015-03-03	66	QUINCAILLERIE WINDSOR		1,73 \$
201500111 (I)	4736		2015-03-03	109	LIGNES ELECTRIQUES F.J.S.		482,82 \$
201500112 (I)	4737		2015-03-03	152	SEL WARWICK INC		4 470,87 \$
201500113 (I)	4738		2015-03-03	256	MÉCANIQUE G.S.B. INC		5 231,91 \$
201500114 (I)	4739		2015-03-03	477	FREDETTE NOVA		50,00 \$
201500115 (I)	4740		2015-03-03	491	PORTES DE GARAGE DUPUY		995,91 \$
201500116 (I)	4741		2015-03-03	645	LES CONSTRUCTIONS		13 193,65 \$
201500117 (I)	4742		2015-03-03	652	CQ WINDSOR # 6892		20,66 \$
201500118 (I)	4743		2015-03-03	677	MAURICE RICHARD		310,43 \$
201500119 (I)	4744		2015-03-03	678	SANI ESTRIE INC		8 837,26 \$
201500120 (I)	4745		2015-03-03	737	SUPERIEUR BUREAUTIQUE		175,64 \$
201500121 (I)	4746		2015-03-03	744	TABLE DE CONCERTATION		100,00 \$
201500122 (I)	4747		2015-03-03	784	LAVE-AUTO DEPAN'EXPRESS		997,22 \$
201500123 (I)	4748		2015-03-03	789	LA COOP FÉDÉRÉE DIVISION		5 600,65 \$
201500124 (I)	4749		2015-03-03	794	TECH-NIC RÉSEAU CONSEIL		102,45 \$
201500125 (I)	4750		2015-03-03	843	Excav. Remorquage Michel		210,79 \$
201500126 (I)	4751		2015-03-03	857	DESMARAIS LETENDRE LINE		6,82 \$
201500127 (I)	4752		2015-03-03	899	TREMBLAY JEAN-LUC		50,00 \$
201500128 (I)	4753		2015-03-03	907	DO-MAR ÉLECTRIQUE INC.		112,68 \$
201500129 (I)	4754		2015-03-03	908	DENIS VIGNEAULT		147,55 \$
201500130 (I)	4755		2015-03-03	917	FINANCIÈRE BANQUE		1 890,80 \$
201500131 (I)	4756		2015-03-03	950	GARY DACRES ENR		43,46 \$
201500132 (I)	4757		2015-03-03	977	IN-FO.CA		119,57 \$
201500133 (I)	4758		2015-03-03	991	VERLY Loïc		200,00 \$
201500134 (I)	4759		2015-03-03	993	Normandin Félix		200,00 \$
201500135 (I)	4760		2015-03-03	1072	LAPLANTE Philippe		50,00 \$
201500136 (I)	4761		2015-03-03	1098	Les Entreprises ANDRÉ		86,23 \$
201500137 (I)	4762		2015-03-03	1099	SCROSATI Yannick		450,00 \$
201500138 (I)	4763		2015-03-03	1100	ÉQUIPEMENT DE		810,38 \$

Total des chèques émis

98 158,87 \$

2015-03-028 SONIC – MODIFICATION À LA POLITIQUE DE CRÉDIT DE LA COOP FÉDÉRÉE

Il est proposé par le conseiller Gilles Perron, appuyé par le conseiller Philippe Verly et résolu à la majorité des conseillers présents d'ajouter le fournisseur Coop fédérée à la liste des incompressibles suite à la modification de la politique de la compagnie qui devance les termes de paiement à 30 jours et risque de nous créer des intérêts.

2015-03-029 AUTORISATION DE PARTICIPATION À UNE CONFÉRENCE WEB POUR LA DIRECTRICE GÉNÉRALE – LES ATTESTATIONS DE CONFORMITÉ

Il est proposé par le conseiller Philippe Verly, appuyé par le conseiller Sylvain Côté et résolu à la majorité des conseillers présents d'autoriser la directrice générale à s'inscrire à une conférence web sur les attestations de conformité et de payer les frais de 138\$+ taxes.

2015-03-030 DÉROGATION MINEURE NO 2015-1 – LOT 3 677 852, RTE 143

ATTENDU QUE la municipalité de Val-Joli a reçu une demande de la succession de Madame Dorina Léveillé pour subdiviser le lot 3 677 852;

ATTENDU QUE le frontage d'un des terrains subdivisé sera de 53,09m alors que la réglementation municipale prévoit un frontage de 60.96m sur une route numérotée;

ATTENDU QUE la succession avait la possibilité de faire une demande au gouvernement provincial afin d'obtenir le droit de subdiviser le lot en question selon l'ancien lotissement, ce qui aurait créé une superficie de terrain plus petite et un frontage plus étroit que les normes actuelles inscrites au règlement de lotissement;

Il est proposé par le conseiller Gilles Perron, appuyé par le conseiller Stéphane Robidas et résolu à la majorité des conseillers présents d'autoriser la dérogation mineure no 2015-1 pour la subdivision du lot 3 677 852 ce qui créera un terrain conforme aux normes de lotissement et un terrain avec un frontage de 53,09m.

2015-03-031 DEMANDE À LA CPTAQ – MRF DANS UNE FOSSE – MARIO VAILLANCOURT

ATTENDU QUE la municipalité de Val-Joli a reçu une demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) rédigée par la firme Biogénie au nom de monsieur Mario Vaillancourt;

ATTENDU QUE la municipalité de Val-Joli doit compléter la section réservée à la Municipalité et l'envoyer à la CPTAQ accompagnée d'une résolution d'appui au projet, tel que prévue à la Loi sur la Protection du territoire agricole du Québec (LPTAQ);

ATTENDU QUE la demande a été présentée au Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU) de la municipalité de Val-Joli;

ATTENDU QUE le CCU recommande aux membres du conseil municipal d'accepter aux conditions suivantes :

- **L'autorisation demandée sera d'une période de 3 ans**
- **Obtenir les numéros de lots visés par la demande lorsqu'il est question d'épandre sur les lots « voisins ».**

Il est proposé par le conseiller Gilles Perron, appuyé par Stéphane Robidas et résolu à la majorité des conseillers d'accepter les recommandations du CCU et de transmettre la demande de monsieur Mario Vaillancourt à la CPTAQ en y joignant cette résolution d'appui.

2015-03-032 DÉPÔT DU PLAN DE PROJET RÉSIDENTIEL RUE GIRARD

Madame Perron se retire puisqu'elle est propriétaire du terrain de la rue Girard.

ATTENDU QUE le CCU a pris connaissance du plan de lotissement du projet résidentiel de la rue Girard et recommande aux membres du conseil d'aller de l'avant avec le projet;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du projet et considère que le projet est intéressant;

ATTENDU QUE la municipalité doit faire des vérifications au niveau des règlements d'urbanisme;

ATTENDU QUE les promoteurs doivent prendre entente avec la municipalité et signer une entente relative à des travaux municipaux;

Il est proposé par le conseiller Philippe Verly, appuyé par le conseiller Sylvain Côté et résolu à la majorité des conseillers présents d'aller de l'avant avec le projet résidentiel de la rue Girard et de commencer les démarches de vérification de conformité aux règlements et de préparer l'entente à signer relativement à des travaux municipaux.

Madame Perron reprend place à la table du conseil

2015-03-033 DEVIS POUR L'ACHAT D'UN CAMION 10 ROUES

ATTENDU QUE le devis pour l'achat d'un camion 10 roues a été présenté aux membres du conseil en réunion de travail;

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté, appuyé par le conseiller Philippe Verly et résolu à la majorité des conseillers présents d'entériner l'inscription du devis sur le site du Système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec (SE @O).

2015-03-034 DEVIS POUR L'ACHAT D'UN PICKUP

Il est proposé par la conseillère Josiane Perron, appuyée par le conseiller Raymond Côté et résolu à la majorité des conseillers présents d'aller de l'avant avec l'écriture et la recherche pour un devis afin d'acheter un nouveau pickup pour les besoins de la voirie municipale.

2015-03-035 ACHAT DE LA LAVEUSE À PRESSION

Il est proposé par le conseiller Gilles Perron, appuyé par la conseillère Josiane Perron et résolu à la majorité des conseillers présents d'autoriser l'achat d'une laveuse à pression électrique pour le garage municipal pour remplacer la laveuse à essence qui présente un risque pour les employés parce qu'utilisé à l'intérieur du garage pendant la période hivernale.

2015-03- 036 RENOUVELLEMENT DES AFFICHES AU PARC DU RANG 10

Il est proposé par le conseiller Raymond Côté, appuyé par le conseiller Sylvain Côté et résolu à la majorité des conseillers présents d'autoriser la municipalité à faire faire des prix pour de nouvelles affiches pour le parc du Rang 10.

2015-03-037 SALON INFO DES AÎNÉS – DEMANDE DE COMMANDITE

Il est proposé par le conseiller Gilles Perron, appuyé par le conseiller Sylvain Côté et résolu à la majorité des conseillers présents de donner une commandite de 100\$ pour la 9^e édition du Salon des aînés.

Messieurs Côté se retirent de la table du conseil puisqu'ils sont résidants et affectés par la situation de contamination dans le secteur du Rang 10.

2015-03-038 RACCORDEMENT DE 2 SECTEURS DE VAL-JOLI AU RÉSEAU D'AQUEDUC DE LA VILLE DE WINDSOR - VOLET 1.0 DU PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES MUNICIPALES (PRIMEAU)

ATTENDU QUE la Municipalité de Val-Joli a pris connaissance du guide sur les règles et normes du programme PRIMEAU;

ATTENDU QUE la Municipalité de Val-Joli a eu une première rencontre avec la Ville de Windsor pour discuter du dossier;

ATTENDU QUE la municipalité de Val-Joli désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire dans le cadre du volet 1.0 pour subventionner les frais reliés aux études du projet de raccordement de 2 secteurs de Val-Joli au réseau d'aqueduc de la Ville de Windsor;

ATTENDU QUE les frais pour les études sont entièrement payés par la municipalité de Val-Joli.

Il est proposé par le conseiller Gilles Perron, appuyé par le conseiller Stéphane Robidas et résolu à la majorité des conseillers présents :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

QUE le conseil de la municipalité de Val-Joli autorise la présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre du volet 1.0 du PRIMEAU relativement au projet de raccordement de 2 secteurs de Val-Joli au réseau d'aqueduc de la Ville de Windsor;

QUE la municipalité s'engage à payer sa part des coûts admissibles du projet;

QUE madame Julie Brousseau, directrice générale et secrétaire trésorière soit et est autorisée à signer les documents de demande de subvention relatif au projet de raccordement de 2 secteurs de Val-Joli au réseau d'aqueduc de la Ville de Windsor dans le cadre du volet 1.0 PRIMEAU.

2015-03-039 DEMANDE DE RACCORDEMENT À L'AQUEDUC DE LA VILLE DE WINDSOR

ATTENDU QUE la Municipalité de Val-Joli a fait parvenir une première demande de raccordement à l'aqueduc de Windsor en la résolution numéro 2014-05-100;

ATTENDU QU' une rencontre a eu lieu le 26 février dernier entre la Ville de Windsor, le Ministère du développement durable, de l'environnement et lutte contre les changements climatiques, le Ministère des Affaires municipale et de l'Occupation du territoire et la municipalité de Val-Joli;

ATTENDU QUE la Municipalité de Val-Joli souhaite aller de l'avant dans ses démarches de raccordement pour deux projets possibles, avec un total approximatif de 150 unités, soit une demande d'environ 150m³/jr.

ATTENDU QUE la Municipalité de Val-Joli projette aussi l'installation de bornes fontaine selon les recommandations de la firme d'ingénierie;

ATTENDU QUE le Municipalité complétera une demande d'aide financière dans le cadre du Volet 1 du Programme d'infrastructure municipale d'eau (PRIMEAU);

Il est proposé par la conseillère Josiane Perron, appuyée par le conseiller Stéphane Robidas et résolu à la majorité des conseillers présents, de demander à la Ville de Windsor une confirmation que la municipalité de Val-Joli peut aller de l'avant avec ses démarches concernant deux futurs projets de raccordement totalisant environ 150 unités et les bornes fontaine à installer sur le même trajet selon les recommandations de la firme d'ingénierie.

Messieurs Côté regagnent la table du conseil

RAPPORT DES COMITÉS

Les conseillers et le maire font un résumé des points importants de chacun des comités de la municipalité.

- Régie Incendie
- Loisirs
- Environnement
- Trans-Appel
- Urbanisme
- Mairie

2^e PÉRIODE DE QUESTIONS

Des questions et commentaires sont soulevés concernant les points suivants :

- | | |
|--------------|--|
| M. St-Pierre | Information sur les maisons mobiles autrefois permises dans le secteur du nouveau projet de la rue Girard |
| M. Lussier | Demande d'obtenir le montant que les ingénieurs auraient avancé pour monter l'aqueduc sur la Route 249 et le Rang 10
Questionnement par rapport au nombre d'unités dans notre demande de raccordement à la Ville de Windsor |
| M. St-Pierre | Discussion au niveau des étapes à venir dans le dossier de l'aqueduc |
| Mme Duteau | Discussion au sujet des prochaines étapes à prévoir dans le dossier de l'aqueduc |
| M. Tremblay | Demande d'information sur le nouveau président de la Régie incendie |
| M. Béliveau | Explique qu'il a eu affaire avec l'inspecteur dans les dernières semaines. Que celui fait très bien son travail mais que dû à ses demandes, il doit patienter à la semaine suivante avant d'obtenir des réponses. Il souhaiterait voir l'inspecteur faire plus d'heures par semaine. |
| M. Maurice | Explication d'une décision prise à la Régie incendie dans le passé concernant un camion.
Questionnement sur les critères d'admissibilité au programme TECQ |

2015-03-040 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Philippe Verly

De lever cette séance à 21h21.

La prochaine séance ordinaire se tiendra le mardi 7 avril 2015 à 20h00.

Proposition adoptée

Rolland Camiré
Maire

Julie Brousseau
directrice générale et
secrétaire-trésorière

**RENONCIATION À LA SIGNATURE DE CHACUNE DES
RÉSOLUTIONS**

Je soussigné, Rolland Camiré, maire, confirme que j'ai lu
chaque résolution et que ma signature du présent procès-verbal
est équivalent à ma signature de chacune des résolutions qu'il
contient sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

Signé à Val-Joli en date du 3 mars 2015

Rolland Camiré, maire

